

Chapitre 3 Le chemin moral du croyant, conversion morale et spirituelle

1. La perception du péché à travers les expériences du mal moral

- 1.1 Distinguer les réalités pour mieux les articuler
 - a) Honte et souillure
 - b) Le sentiment de culpabilité
 - c) Mal subi et mal commis
 - d) La conscience morale de la faute
 - e) Le sens du péché et la conscience croyante
- 1.2 La volonté du bien et l'impuissance à l'accomplir.
 - a) Les conflits de biens, l'impossibilité d'observer les normes
 - b) Empêchements de la liberté
 - c) Connivence avec le mal

2. Le péché comme lieu théologique pour dire le salut

- 2.1. S'appuyer sur la foi pour restaurer la liberté : le péché comme refus d'un amour qui nous précède
 - a) Dans le cadre théologique, le péché devient objet de révélation
 - b) L' Ancien Testament et l'infidélité à l'Alliance
 - c) Jésus-Christ est venu appeler les pécheurs
- 2.2. La prise en compte du mal dans l'agir du chrétien.
 - a) Un état :le déjà-là du mal.
 - b) Réflexion sur la gravité du péché : mortel/vénial
 - c) Les structures de péché, dimension sociale du mal
 - d) Les péchés comme actes imputables

3. Répondre à l'amour de Dieu déjà offert

- a) La notion de combat intérieur
- b) La prise en compte de la temporalité en éthique : cheminer et grandir en liberté

Écritures

« Aussitôt, Moïse s'agenouilla à terre et se prosterna. Et il dit: " Si vraiment j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô Seigneur, que le Seigneur marche au milieu de nous; c'est un peuple à la nuque raide que celui-ci, mais tu pardonneras notre faute et notre péché, et tu feras de nous ton patrimoine ». (Ex 34,8-9)

« Je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs ». (Mc 2, 17)

« Vraiment ce que je fais, je ne le comprends pas ; car je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je hais. Or si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais, d'accord avec la loi, qu'elle est la bonne ; en réalité, ce n'est plus moi qui accomplis l'action, mais le péché qui habite en moi. Car je sais que nul bien n'habite en moi, je veux dire dans ma chair ; en effet, vouloir le bien est à ma portée, mais non pas de l'accomplir : puisque je ne fais pas le bien que je veux et commets le mal que je ne veux pas. » (Rm 7,15-19)

Sciences humaines

« La honte dit une profonde blessure narcissique, celle d'être soi. Elle s'enracine dans le sentiment de n'être pas à la hauteur, d'être indigne, petit, impuissant. Peut-être avons-nous encore aux oreilles les « tu devrais avoir honte » de notre enfance ? Mots puissants faits pour nous humilier et qui nous laissent ce sentiment douloureux d'avoir enfreint les règles, les interdits et d'être brutalement en danger de ne plus être aimés. (...) La honte a aussi partie avec notre corps lorsque nous le percevons laid sale repoussant. Les personnes agressées sexuellement ou celles qui souffrent de troubles alimentaires le savent mieux que quiconque...

...La culpabilité, elle, est d'un autre ordre. Elle est un ressenti émotionnel(...) qui résulte de la transgression réelle ou imaginaire d'une règle morale (faire souffrir, mentir, tromper, voler, tuer). Elle concerne notre rapport à la loi et implique la conscience de soi en relation à l'autre, la douleur morale et le désir de faire quelque chose pour lutter contre elle. Nous ne sommes pas coupables mais « coupables de ». Coupable d'avoir mal agi, mal parlé, mal pensé etc. ; ne l'oublions jamais, la culpabilité n'est pas ontologique, elle ne concerne pas ce que nous sommes mais ce que nous faisons »

Isabelle Le Bourgeois, « *J'aurais tant voulu...* », Albin Michel, 2026 , p.84-85

Magistère des théologiens

« Autrement dit, si Dieu n'existait pas, il n'y aurait pas à proprement parler de péché. Il y aurait seulement des fautes contre les exigences morales qui indiqueraient aux personnes les chemins d'humanisation ».

Xavier Thévenot, *Les péchés que peut-on en dire ?* Salvator, 1981, p 54

« Le péché comme acte, au sens plénier, est une **décision radicale, libre et existentielle** qui va à l'encontre de la volonté de Dieu telle qu'elle s'exprime dans l'ordre de la nature et de la grâce et dans la Parole révélée /.../ Dans le péché, la créature se refuse à la volonté de son Créateur, en tant que celle-ci veut les structures fondamentales de sa création et de son Alliance, et à la volonté divine en tant qu'elle est **volonté de se donner à la créature dans la grâce** »

Rahner et Vorgrimler, « Péché », *Petit dictionnaire de théologie catholique*

«L'examen de conscience qui nous prépare à un acte profond de repentir et à une prise de résolution dans le sacrement de pénitence, ne devrait pas seulement regarder les péchés individuels, mais tenter de discerner comment ils sont nés de conditionnements, de choix et de désirs erronés, et par manque d'une ferme décision générale. Dans toute célébration sacramentelle, notre résolution essentielle d'aimer Dieu par-dessus tout, et d'aimer en lui et avec lui toutes ses créatures, devrait devenir plus vitale, plus profonde et plus effectivement concrète »

Bernhard Häring, *Libres dans le Christ*, Paris, Cerf, 1998, p.229.

Dimension systémique du mal et du péché

« Parler de péché social veut dire, avant tout, reconnaître que, en vertu d'une solidarité humaine aussi mystérieuse et imperceptible que réelle et concrète, le péché de chacun se répercute d'une certaine manière sur les autres. (...) Selon ce premier sens, on peut attribuer indiscutablement à

tout péché le caractère de péché social. (...) Certains péchés, cependant, constituent, par leur objet même, une agression directe envers le prochain et – plus exactement, si l'on recourt au langage évangélique – envers les frères. Ces péchés offensent Dieu, parce qu'ils offensent le prochain »

Jean-Paul II, *Reconciliatio et penitentia*, 1984, n° 16

« Les «structures de péché» et les péchés qu'elles entraînent s'opposent d'une manière tout aussi radicale à la *paix* et au *développement*(...) Les «mécanismes pervers» et les «structures de péché» dont nous avons parlé ne pourront être vaincus que par la pratique de la solidarité »

Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, 1987, n° 39

Imputabilité et conditionnements

« En ce qui concerne ces conditionnements, le Catéchisme de l'Eglise catholique s'exprime clairement : « L'imputabilité et la responsabilité d'une action peuvent être diminuées voire supprimées par l'ignorance, l'inadvertance, la violence, la crainte, les habitudes, les affections immodérées et d'autres facteurs psychiques ou sociaux (n° 1735) ». Dans un autre paragraphe, il se réfère de nouveau aux circonstances qui atténuent la responsabilité morale, et mentionne, dans une gamme variée, « l'imaturité affective, [...] la force des habitudes contractées, [...] l'état d'angoisse ou [d']autres facteurs psychiques ou sociaux (cf. *Ibid* n° 2352) ». C'est pourquoi, un jugement négatif sur une situation objective n'implique pas un jugement sur l'imputabilité ou la culpabilité de la personne impliquée ».

Pape François, *Amoris laetitia*, 2016, n°302

« Si l'on tient compte de l'innombrable diversité des situations concrètes (...) on ne devait pas attendre du Synode ou de cette Exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas. Il faut seulement un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que "le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas" (RF 51), les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes.»

Pape François, *Amoris laetitia*, 2016, n° 300.

Sur les circonstances atténuantes

« Les choix contre la vie sont parfois suggérés par des situations difficiles ou même dramatiques de souffrance profonde, de solitude, d'impossibilité d'espérer une amélioration économique, de dépression et d'angoisse pour l'avenir. De telles circonstances peuvent atténuer, même considérablement, la responsabilité personnelle et la culpabilité qui en résulte chez ceux qui accomplissent ces choix en eux-mêmes criminels. »

Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, 1995, n°18

« L'Eglise a une solide réflexion sur les conditionnements et les circonstances atténuantes. Par conséquent, il n'est plus possible de dire que tous ceux qui se trouvent dans une certaine situation dite "irrégulière" vivent dans une situation de péché mortel, privés de la grâce sanctifiante. »

Pape François, *Amoris laetitia*, n°301

« En ce qui concerne ces conditionnements, le Catéchisme de l'Eglise Catholique s'exprime clairement : « L'imputabilité et la responsabilité d'une action peuvent être diminuées voire supprimées par l'ignorance, l'inadvertance, la violence, la crainte, les habitudes, les affections immodérées et d'autres facteurs psychiques ou sociaux » .(n° 1735 Dans un autre paragraphe, il se réfère de nouveau aux circonstances qui atténuent la responsabilité morale, et mentionne, dans une gamme variée, « l'imaturité affective, [...] la force des habitudes contractées, [...] l'état d'angoisse ou [d']autres facteurs psychiques ou sociaux » .(n° 2352) C'est pourquoi, un jugement négatif sur une situation objective n'implique pas un jugement sur l'imputabilité ou la culpabilité de la personne impliquée. »

Pape François, *Amoris laetitia*, n° 302

« À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement imputable ou qui ne l'est pas pleinement – l'on

puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu'on puisse aimer, et qu'on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église »

Pape François, *Amoris laetitia* n°305

La loi de gradualité

« L'homme, appelé à vivre de façon responsable le dessein de Dieu empreint de sagesse et d'amour, est un être situé dans l'histoire. Jour après jour, il se construit par ses choix nombreux et libres. Ainsi il connaît, aime et accomplit le bien moral en suivant les étapes d'une croissance ».

Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, 1981, n°34

« il faut une conversion continuelle, permanente, qui, tout en exigeant de se détacher intérieurement de tout mal et d'adhérer au bien dans sa plénitude, se traduit concrètement en une démarche conduisant toujours plus loin. Ainsi se développe un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme. C'est pourquoi un cheminement pédagogique de croissance est nécessaire pour que les fidèles, les familles et les peuples, et même la civilisation, à partir de ce qu'ils ont déjà reçu du mystère du Christ, soient patiemment conduits plus loin, jusqu'à une conscience plus riche et à une intégration plus pleine de ce mystère dans leur vie. »

Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, 1981, n°9

La pédagogie divine

« En ce qui concerne la façon de traiter les diverses situations dites "irrégulières", les Pères synodaux ont atteint un consensus général, que je soutiens : "Dans l'optique d'une approche pastorale envers les personnes [...] il revient à l'Église de leur révéler la divine pédagogie de la grâce dans leurs vies et de les aider à parvenir à la plénitude du plan de Dieu sur eux" (*Relatio synodi* 2014, n°25), toujours possible avec la force de l'Esprit Saint. »

Pape François, *Amoris Laetitia*, n° 297

« Dans ce sens, saint Jean-Paul II proposait ce qu'on appelle la "loi de gradualité", conscient que l'être humain « connaît, aime et accomplit le bien moral en suivant les étapes d'une croissance » (FC 34) Ce n'est pas une "gradualité de la loi", mais une gradualité dans l'accomplissement prudent des actes libres de la part de sujets qui ne sont dans des conditions ni de comprendre, ni de valoriser ni d'observer pleinement les exigences objectives de la loi. En effet, la loi est aussi un don de Dieu qui indique le chemin, un don pour tous sans exception qu'on peut vivre par la force de la grâce, même si chaque être humain « va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme »

Pape François, *Amoris Laetitia*, 2016, n° 295.

Répondre à l'amour de Dieu

« Quand la prédication est fidèle à l'Évangile, la centralité de certaines vérités se manifeste clairement et il en ressort avec clarté que la prédication morale chrétienne n'est pas une éthique stoïcienne, elle est plus qu'une ascèse, elle n'est pas une simple philosophie pratique ni un catalogue de péchés et d'erreurs. L'Évangile invite avant tout à répondre au Dieu qui nous aime et qui nous sauve, le reconnaissant dans les autres et sortant de nous-mêmes pour chercher le bien de tous. »

Pape François, *Evangelii gaudium* n°39

Pour aller plus loin

-Philippe Bordeyne, « La culpabilité comme quête de l'amour désintéressé », in Jérôme - Alexandre et Jacques Arènes (éds.), *Réinventer la culpabilité*, Paris, Collège des Bernardins / Parole et Silence, 2009, pp.157-172.

-Geneviève Comeau « Mettre les victimes au centre de la pratique et de la théologie de l'Église », *J'écouterai leur cri*, Ed Emmanuel, 2022, p. 51-73